

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

St THECLÉ, Champl.
Sect. trës. Com. d'écoles

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : — **Pédagogie** : Un nouvel inspecteur d'écoles. — Une véritable taxe. — Chronique pédagogique. — **Partie pratique** : Langue française : Leçon XVI. — Dictée : La Canardière. — Compliments et lettres de nouvelle année. — Mathématiques : Arithmétique et algèbre. — Langue anglaise. — Tenue de livres. **Divers** : Ouvrages reçus. — Récréation. — Pensée du mois. — Une belle parole. — La prière en famille. — Annonces.

Un nouvel inspecteur d'écoles

Le 11 du mois dernier, Son Honneur le lieutenant-gouverneur a émis une commission par laquelle M. L.-G. Robillard, ancien instituteur de Montréal, est nommé inspecteur d'écoles pour le district comprenant le comté de Pontiac et la partie ouest du comté d'Ottawa jusqu'à la vallée de la Rivière-du-Lièvre. M. Robillard remplace M. Gay, démissionnaire.

M. Robillard est actif, studieux et complètement dévoué à la cause de l'éducation. Nous sommes convaincu qu'il accomplira ses nouveaux devoirs pour le plus grand bien des écoles qu'il aura à visiter.

Nous offrons nos sincères félicitations au nouveau titulaire et lui souhaitons tout le succès que lui mérite son amour du travail.

Une véritable taxe

Tel est le titre d'un article publié, il y a quelque temps, dans le *Nord* et que la *Minerve* du seize octobre dernier a reproduit.

La première partie de cet article contient de grandes vérités sur lesquelles il importe d'attirer l'attention des autorités scolaires ; car, s'il est du devoir de tous les amis de l'éducation d'engager les parents d'envoyer leurs enfants à l'école, et de les munir des livres et de tous les objets dont ils ont besoin en classe, ils doivent s'occuper aussi à ce que les parents ne soient pas obligés de s'imposer un surcroît de dépenses pour satisfaire très souvent les caprices de certains titulaires inexpérimentés.

L'auteur s'exprime ainsi :

Du "Nord"

"Il est une taxe contre laquelle tout le monde s'insurge, contre laquelle de pauvres ouvriers, de pauvres cultivateurs trouvent à redire avec raison et qu'ils paient à leurs corps défendant. Je veux parler des changements de livres dans les écoles.

Je parle par expérience, et voici ce qui se passe ordinairement au commencement de chaque année scolaire : Tel arrondissement d'école a une nouvelle institutrice. Dès le premier jour, voici le petit discours que débite généralement celle-ci : "Mes enfants, il vous faudra telle grammaire, telle arithmétique, telle géographie, vous avez l'an passé, des livres qui traitent de ces matières, mais ils ne valent rien ; croyez-moi, j'ai puisé mon instruction dans les livres que je vous recommande, et ils sont certainement meilleurs ; aussi, il faudra vous les procurer au plus tôt".